



Mongo Beti et le monument de la colonisation

Bernard Mouralis

► To cite this version:

Bernard Mouralis. Mongo Beti et le monument de la colonisation. Doctorat. Université de Cergy-Pontoise, France. 2005, pp.14. cel-01141259

HAL Id: cel-01141259

<https://hal.science/cel-01141259>

Submitted on 11 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bernard Mouralis

L'oeuvre de Mongo Beti face au monument de la colonisation

L'entreprise coloniale a mobilisé pendant plusieurs siècles au sein des pays qui se sont lancés dans cette aventure hommes, énergie, moyens financiers. Elle s'est parfois accompagnée de revers sanglants et coûteux mais, au total, elle peut nous apparaître lisible aujourd'hui à travers tout un ensemble de réalisations et de mutations que l'on peut apprécier positivement ou négativement et qui, de toute façon, ont profondément marqué aussi bien les pays dominés que les pays colonisateurs.

Et pourtant, depuis la décolonisation des années 60, c'est à dire à partir du moment où les anciens territoires dominés sont devenus des Etats souverains, aucune nation colonisatrice n'a songé véritablement à élever un monument destiné à rappeler ou fixer le souvenir de cette vaste entreprise que fut la colonisation. Curieusement, c'est dans l'espace autrefois dominé que subsiste, de façon parfois très volontariste, la trace de celle-ci. On le constate en particulier dans la toponymie : Brazzaville et Bingerville ont gardé leur nom; il existe à Dakar une rue Carnot et une rue Jules Ferry et à Abidjan un boulevard Latrille. L'entrée de l'Hôpital principal de Dakar porte une plaque rappelant que Brazza y est mort le 14 septembre 1905 et à Saint-Louis on peut lire sur le socle de la statue de Faidherbe ces deux noms : "Médine, Bapaume" réunissant le souvenir du conquérant qui ouvrit à la France la voie du Soudan -l'actuel Mali- et du

général qui soutint une offensive prussienne lors de la guerre de 1870¹. De même, le gouvernement du Sénégal n'a pas hésité à organiser en 1995 une série de manifestations, dont un important colloque, pour commémorer le centenaire de la création de l'A.O.F². De leur côté, les écrivains africains accordent depuis l'indépendance une large place à l'évocation de la période coloniale, dans une perspective sensiblement différente de celle qui marquait les œuvres antérieures à 1960.

Le cas de Mongo Beti est à cet égard particulièrement intéressant. Tout au long de son oeuvre, la colonisation est présente comme une sorte de monument dont l'écrivain trace les contours et tente de cerner la fonction, y compris dans ses avatars postcoloniaux. Ce monument apparaît notamment à travers le matériau qui le constitue, sous la forme d'un bloc massif auxquels s'affrontent les sujets que le romancier met en scène mais il renvoie aussi à une signification que ces derniers ne perçoivent pas toujours nécessairement.

Les modalités d'une présence.

¹ Après avoir lancé la guerre sainte le 6 septembre 1852, El Hadj Omar tenta de soumettre les royaumes du Fouta Toro et il fit le siège de Médine, défendue, d'avril à septembre 1852, par les Français et leurs alliés, commandés par le franco-sénégalais Paul Holle. Il ne put prendre la ville et signa un traité avec Faïdherbe par lequel il concédait le Sénégal en aval de Bafoulabé. Gambetta, chef du gouvernement de la Défense nationale, avait confié à Faïdherbe le commandement de l'Armée du Nord. Celui-ci résista aux troupes prussiennes à Pont-Noyelles (23/12/1870) et à Bapaume (2-3/1/1871) mais fut repoussé à Saint-Quentin. Cette résistance évita l'occupation des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

² Le gouvernement du Sénégal a organisé à cette occasion une exposition qui s'est tenue au Musée d'Art Africain de Dakar du 16 au 30 juin 1995 sur le thème "L'AOF : de la création à la balkanisation (1895-1995)" ainsi qu'un colloque qui s'est tenu du 16 au 23 juin 1995 sur le thème "AOF : esquisse d'une intégration africaine". De nombreux chercheurs français ont participé à ce colloque, mais la France ne s'est pas associée officiellement à cette commémoration. En revanche, elle a apporté son concours à l'édition du Catalogue et des Actes du Colloque.

La situation coloniale est, dès le début, pour Mongo Beti un fait majeur de la réalité socio-politique de l'Afrique. Sa prise en compte est à l'origine de l'entreprise romanesque de l'écrivain et conduit ce dernier à affirmer la nécessité de substituer à une vision ethnologique, qui tend à être essentialiste et anhistorique, une perspective sociologique qui met l'accent sur les tensions et les conflits dont l'Afrique est le théâtre depuis le dernier tiers du XIX^e siècle³.

Cette orientation se traduit d'autre part par une grande sensibilité de Mongo Beti au cadre institutionnel du fait colonial et à son évolution. Ainsi, il distingue nettement la période antérieure à 1946 dans les romans dont l'action se situe dans les années 30 : *Ville cruelle* (1954) et *Le pauvre Christ de Bomba* (1956) et la période postérieure à 1946 dans *Mission terminée* (1956) et *Le roi miraculé* (1958). De même, dans *Remember Ruben* (1974), il retrace avec une grande précision l'évolution institutionnelle du Cameroun, de 1940 jusqu'à 1960. Sur ce plan, on notera en particulier la façon dont il souligne le changement que représente l'instauration de l'Union française en 1946, lorsqu'il parle dans *Mission terminée* de "la révolution que fut la Constitution d'octobre 1946" (Beti, 1985 : 158), ce qui permet, du coup, d'envisager l'indépendance gaullienne des années 60 comme une régression.

Cet intérêt pour le cadre institutionnel de la colonisation explique sans doute le peu d'intérêt que Mongo Beti accorde à l'aspect proprement monumental de la colonisation. Le romancier, en effet, n'évoque guère les hauts lieux du pouvoir colonial ni les hautes fonctions : palais du gouverneur, archevêché, gouverneur, évêque, etc. Le niveau des réalisations architecturales comme celui des fonctions sociales qui s'y rattachent est dans l'ensemble modeste. Le romancier ne va pas au-delà de la résidence de l'administrateur, du commissariat de police, de l'église et de la mission, des commerces. On le constate en particulier dans *Ville cruelle* et *Le pauvre Christ de Bomba* et, sur ce plan, le chapitre II de *Ville cruelle* décrivant l'espace social de Tanga,

³ Voir sur cette question Bernard Mouralis, *L'oeuvre de Mongo Beti*, Issy-les-Moulineaux, Editions Saint-Paul/Les Classiques Africains, 1981, p. 11-17.

divisé en deux secteurs opposés est tout à fait représentatif de cette option⁴, notamment à travers l'évocation des fonctions sociales et des relations existant entre celles-ci, qu'elles soient exercées par des Européens ou des Africains : administrateur, commissaire, missionnaire, commerçant, militaire, chef de canton, catéchiste, chauffeur, employé, etc. Ce faible degré de "monumentalité" contraste par exemple avec ce que l'on peut observer chez Hampâté Bâ, dans *Wangrin* ou les *Mémoires*.

Nature et matériau du monument colonial.

Dans son principe, un monument implique une distinction nette entre, d'une part, ce qu'il est, ce qui le constitue et le rend repérable comme tel, et, d'autre part, ce qui est en dehors de lui. En d'autres termes, un monument renvoie à une configuration de l'espace entre un dehors et un dedans, profane et sacré, et, dans la mesure où il est conçu et érigé par une instance de pouvoir, entre dominants et dominés, lieu à partir duquel s'exerce le pouvoir et lieu sur lequel s'exerce le pouvoir : le monument vise à dire, voire à imposer, une signification.

Or, chez Mongo Beti, cette partition de l'espace est assez peu évidente. La colonisation apparaît bien comme un monument, puisqu'elle est quelque chose qui, au sens étymologique, résiste, mais un monument qui s'organise en quelque sorte à l'encontre de la partition de l'espace qu'implique la logique monumentale, telle que la définit Brunet, dans son dictionnaire, *Les mots de la géographie*, lorsqu'il souligne la combinaison fréquente d'une fonction de "communion sociale" et d'une fonction de pouvoir. (Brunet, 1992 : 309)⁵.

⁴ Ceci apparaît également dans l'essai *Main basse sur le Cameroun* et dans *Remember Ruben* alors que la volonté de globalisation historique est évidente.

⁵ On pourra lire également, pour le comparer à celui qui est consacré au "monument", l'article "Haut lieu" (Brunet, 1992 : 232). Le "haut lieu" remplit également des fonctions semblables, notamment de pouvoir et de mémoire, mais sa réalisation architecturale peut, à la limite, être inexistante.

En effet, à la différence de la vision dichotomique souvent développée, par exemple chez Fanon parlant, dans *Les damnés de la terre*, d'un "monde coupé en deux" (Fanon, 1991 : 68), et qui conduit à des grilles de lecture du type : dominants/dominés, envahisseurs/ envahis, collaborateurs/résistants, etc., Mongo Beti, dans la lignée de Georges Balandier dans *Sociologie actuelle de l'Afrique*, perçoit la société africaine comme une totalité bouleversée, dans laquelle la colonisation exerce un effet global, donnant ainsi naissance à une réalité sociale entièrement nouvelle.

Cette orientation apparaît bien dans l'organisation spatiale des romans de Mongo Beti. Certes, ceux-ci expriment bien la conscience que l'Histoire s'organise entre un avant et un après l'irruption de la colonisation. Mais, envisagé dans la synchronie, le monde forgé par Mongo Beti révèle en fait qu'il n'existe aucune zone de l'espace qui demeurerait hors des atteintes de la colonisation. *Ville cruelle* montre bien, à travers toute la question de la culture et de la commercialisation du cacao que le paysan de base doit compter avec une administration qui ne lui laisse aucune liberté. De même, dans *Le Pauvre Christ de Bomba*, le projet de construction de la route, annoncé par l'administrateur Vidal, révèle que les villages les plus reculés peuvent subir la loi des travaux forcés. De son côté, dans *Mission terminée*, Jean-Marie, le lycéen recalé au baccalauréat, retrouve au village la présence de l'administration : son propre père, chef de canton est

"un exemple vivant de ce que le matérialisme mercantile et hypocrite de l'Occident allié à une intelligence fine peut donner de plus admirable, de plus étonnant chez un homme de chez nous appartenant à la génération de nos pères." (Mongo Beti, 1985 : 203-204).

Le roi miraculé souligne le rôle joué par l'administration dans l'instauration du pouvoir en montrant notamment comment le colonisateur, à l'encontre des missionnaires, cherche à maintenir un pouvoir "traditionnel", mais qui est en fait une pure invention.

Cette omniprésence de la colonisation peut apparaître comme une extension, à tous les niveaux de la réalité sociale, du fait colonial. Celui-ci correspond ainsi à un processus d'incorporation qui peut se lire comme une sorte de dévoration de la société africaine. Mais, parallèlement, il faut bien noter que celle-ci incorpore à son tour le fait colonial et fonde son "africanité" sur cette incorporation. Ce processus complexe apparaît en particulier à travers le double motif du père et du chef. Le chef dit "traditionnel", loin d'être une institution de la société africaine, est en réalité une invention du colonisateur. C'est ce que révèle par exemple le vieillard aux deux jeunes gens dans *Remember Ruben*, leur montrant par là que le colonisateur a su souvent fonder son pouvoir sur une "tradition" africaine fabriquée de toutes pièces. (Mongo Beti, 1974 : 67-68). Par ailleurs, la figure du chef peut se confondre avec celle du Père comme on le voit dans *Mission terminée* (Mongo Beti, 1985 : 202-204 et 213) : dans cette perspective, le colonisateur apparaît ainsi comme l'instance qui vient renforcer le rôle castrateur du Père et renforcer ainsi le caractère archaïque de la structure familiale.

Néanmoins, la colonisation telle que la représente Mongo Beti présente un certain nombre de contradictions. Celles-ci apparaissent d'abord dans le comportement de certains Européens dont les actes peuvent nuire à la solidité du monument. Ainsi, dans *Ville cruelle*, lorsque Banda est arrêté pour s'être révolté contre les agents commerciaux qui lui ont confisqué sa récolte de cacao, le commissaire de police, probablement parce qu'il n'est pas d'accord avec ce qui n'est qu'un vol déguisé, refuse de maintenir le jeune homme en prison :

-Qu'est-ce qu'il a dit à la fin le gradé blanc, fils ?

-Il a dit comme ça : "Merde, alors ! Bon ça suffit comme ça. Ils m'ont trop couillonné. Au moins je m'en vais relâcher celui-là." (Mongo Beti, 1971 : 58).

De même, dans *Remember Ruben*, M. Rondeau, directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture, "pépinière de cadres valeureux et de martyrs" (Mongo Beti, 1974 : 194), est un personnage dont le loyalisme colonial est loin d'être total :

A cette phase de son récit, Mor-Zamba ne manque jamais de s'attarder sur ce personnage étrange. Selon lui, il n'était sans doute pas contre nous; mais il n'était pas vraiment non plus avec nous. S'il avait été notre adversaire, il aurait aisément perdu Dessalines après cette affaire; il eût suffi pour cela, par exemple, qu'il révèle devant le tribunal que, cette nuit-là, Dessalines lui avait demandé avec une insistance insolite de le laisser pénétrer dans l'Ecole, pour y rencontrer ses amis, les militants rubénistes. [...] Pourtant, bien qu'appelé à la barre pendant le procès, M. Rondeau omit de faire état de toutes ces circonstances. Mais, il n'était pas vraiment des nôtres non plus, parce que, quand les militants rubénistes devinrent des ennemis publics [...], toute la cellule de l'Ecole Supérieure d'Agriculture [...] fut décimée, tantôt avec brutalité, tantôt surnoisement, sans provoquer une seule protestation de M. Rondeau. Toutefois, M. Rondeau se garda toujours de dénoncer ceux de ses élèves qui militaient dans le rubénisme; c'est même pourquoi, non content de le destituer de son poste, on lui imprima de surcroît la flétrissure d'une sorte de proscription. (Mongo Beti, 1974 : 194).

Ces contradictions peuvent d'autre part apparaître dans une dimension plus proprement structurelle, renvoyant ainsi à des tensions dont le système colonial en tant que tel est le théâtre. C'est ce qu'on observe en particulier dans *Le pauvre Christ de Bomba* et *Le roi miraculé*, lorsque le romancier oppose l'action des missionnaires et celle de l'administration. Certes, les uns et les autres se prêtent un appui mutuel : les missions tirent profit de l'ordre colonial qui rend les populations soumises et réceptives à l'évangélisation; de son côté, l'administration voit le profit que peut lui apporter une entreprise qui détourne celles-ci des revendications temporelles. Mongo Beti n'écarte

nullement cet aspect. Mais, en même temps, il souligne que la finalité de l'action missionnaire ne peut coïncider totalement dans son principe avec la finalité de l'action coloniale. En effet, le missionnaire se situe dans le cadre d'une problématique de la conversion, donc de l'assimilation à plus ou moins long terme. L'administration, au contraire, s'inscrit dans une logique de domination et son action n'a de sens que si elle vise à maintenir une distance entre le colonisateur et le colonisé et une altérité foncière de celui-ci par rapport à celui-là.

C'est ce dernier point de vue qu'exprime bien l'administrateur Lequeux, dans *Le roi miraculé*, lorsqu'il fait remarquer au missionnaire qui vient de rappeler que son rôle est de convertir les populations et de leur faire adopter une autre morale :

Et pour quelle raison voulez-vous qu'ils changent, Père ? Moi, je les trouve très bien tels qu'ils sont. (Mongo Beti, 1958 : 238).

Cette brève réplique pose toute la question du changement : celui-ci est-il, au plan individuel comme au plan collectif, une valeur ? Le missionnaire -et il en était de même dans *Le pauvre Christ de Bomba*- croit à un progrès des peuples, ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que Mongo Beti est d'accord avec la forme qui est donnée à cette évolution. L'administrateur, à l'inverse, valorise la permanence, la "tradition", l'enracinement et il est piquant de constater que son discours que nous lisons dans un roman publié en 1958 préfigure d'une certaine façon les politiques d'"authenticité" qui se développeront dans un certain nombre d'Etats après l'indépendance, la décolonisation apparaissant ainsi comme la suite directe de la colonisation.

L'appropriation du monument.

En tant que monument, la colonisation est un objet aux contours mal définis puisque, comme nous l'avons vu, elle a largement pénétré le tissu social. Le colonisateur incorpore la société africaine en en instrumentalisant tous les niveaux,

mais celle-ci, à son tour, incorpore le dispositif colonial en profitant des stratégies de pouvoir qu'il peut lui offrir, notamment à travers les nouvelles fonctions sociales que le colonisateur met en place (fonctionnaires, militaires, planteurs, sociétés indigènes de prévoyance, employés du secteur privé, etc.) et dont il a besoin pour faire fonctionner le système. A cela s'ajoute le fait qu'il n'existe pas une homogénéité parfaite du monde colonisé et du monde colonisateur.

C'est pourquoi il convient de dépasser la vision dichotomique opposant l'Europe et l'Afrique, le colonisateur et le colonisé, les "collaborateurs" et les "résistants". Comme le montre A. Mbembe, le colonisé, a pris acte de la conquête mais il n'a pas pour autant adopté une attitude de pure soumission et, dans le contexte nouveau qui était désormais le sien, il s'est efforcé de réaliser des profits, matériels et symboliques, en visant notamment à

annexer la colonisation dans les domaines de la parenté et [à] interpréter les rapports sociaux de domination en colonie à partir du registre lignager et généalogique. (Mbembe, 1996 : 282).

D'où l'image prégnante, dans les représentations politiques et dans l'univers littéraire, en particulier celui des romans de Mongo Beti, du colonisé qui se percevait comme "enfant", "enfant prodigue", "orphelin", "bâtard" (Mbembe, 1996 : 283) et qui pouvait accepter l'Etat colonial dans la mesure où celui-ci était capable de

supporter la charge matérielle nécessaire pour donner un héritage dans la modernité aux autochtones qui prétendaient passer contrat avec lui. (Mbembe, 1996 : 284).

Ce pari consistant à penser qu'un contrat était possible avec l'Etat colonial s'est révélé, bien entendu, plus ou moins efficace, mais, en termes de pouvoir, le gain procuré par cette redistribution ne peut être considéré comme nul dans la mesure où celle-ci a rendu possible un certain nombre de profits d'un nouveau type par rapport à la période pré-

coloniale et qui n'étaient pas pour autant une allégeance inconditionnelle au colonisateur.

L'instauration au lendemain de la Deuxième Guerre de l'Union française devait changer les données du problème puisque la puissance coloniale entendait désormais mettre sur pied une construction politique nouvelle qui, renonçant au principe de la sujétion coloniale, constituait une entité réunissant l'ancienne métropole et les territoires d'outre-mer et dont les ressortissants jouiraient d'une citoyenneté unique. On comprend que Mongo Beti ait pu parler, dans *Mission terminée*, de "la révolution que fut la Constitution d'octobre 1946" pour désigner un processus politique qui marquait l'aboutissement des idées de Victor Schœlcher, même s'il s'empresse, juste après avoir usé de cette formule, d'évoquer les résistances que l'application de ces dispositions nouvelles rencontrait sur le terrain. (Mongo Beti, 1985 : 158-159). Dans la fiction que constitue *Mission terminée*, cette "révolution" exerce un double effet : d'une part, elle met fin au pouvoir colonial en introduisant une logique d'assimilation dont le principe est à l'opposé de la domination; d'autre part, elle met fin au pouvoir du chef local, donc du Père du narrateur, puisque la Constitution affirme le principe d'un pouvoir représentatif issu des élections.

Le monument colonial subit ainsi une transformation profonde au point de devenir en fait un nouveau monument à la construction duquel les Africains sont invités à participer. Le processus va d'ailleurs continuer, avec la Loi-cadre de 1956 qui consacre l'autonomie interne des différents territoires de l'AOF et de l'AEF et la balkanisation de ces deux fédérations, puis avec la mise en place en 1958 de l'éphémère Communauté, instrument de la décolonisation gaullienne.

Ce qui reste.

Dans le cas de l'Afrique subsaharienne dominée par la France, la colonisation prend fin, non en 1958-1960, avec l'accession des Etats africains à l'indépendance, mais en 1946, avec l'instauration de l'Union française. Ou, plus exactement, ces territoires ont connu deux formes de décolonisation : l'assimilation et l'indépendance. Cette exception française est d'ailleurs maintes fois évoquée par Mongo Beti dans ses romans ou ses essais et la référence à l'expérience de 1946 -quels qu'aient été les obstacles opposés à sa réalisation et le recours à une répression très violente exercée contre les Africains qui prenaient la Constitution à la lettre- est une donnée qui permet à l'écrivain de mettre en perspective l'expérience ultérieure de l'indépendance.

Dès lors, que commémorer ? La période coloniale ? L'Union française ? L'indépendance ? L'opinion dominante tend à privilégier l'indépendance et à considérer que seule celle-ci mérite un monument, comme on peut s'en rendre compte à travers le discours de la classe politique, en Afrique et en France. Le point de vue de Mongo Beti est sensiblement différent dans la mesure où l'expérience menée à partir de 1946 répondait à la logique de l'universalisme schoelcherien et avait permis le développement d'un pluralisme de la presse, des partis et des syndicats ainsi qu'un certain progrès matériel (scolarisation, santé publique, etc.). En revanche, nombre de régimes mis en place depuis l'indépendance peuvent être considérés à juste titre comme une régression vers un état social et politique proprement colonial. Mais cette régression affecte aussi la France : ceux qui sont en charge de la politique africaine de la France depuis 1960 n'ont peut-être pas grand chose à voir avec certains acteurs politiques qui avaient cru à l'Union française, par exemple Robert Delavignette.

Dans ce contexte, subsiste la langue française qui pourrait apparaître comme un élément qui transcende les différentes périodes et être considéré comme l'appropriation par les anciens colonisés d'un des pouvoirs du colonisateur. Mais, il n'en est rien. En effet, à travers l'usage qui en est fait dans le cadre de la francophonie politique, la langue française est devenue aux yeux de Mongo Beti un obstacle à la communication

dans la mesure où les instances de pouvoir et de consécration tendent à accorder de l'importance non à ce que disent les écrivains africains mais au fait qu'ils utilisent le français. Ce qui conduit à exiger de ces derniers une attitude d'allégeance envers l'outil qu'ils utilisent :

Qu'est-ce que c'est que cet acte d'allégeance ou d'amour à la langue française qu'on attend de nous ? Pourquoi faudrait-il que je fasse fête au français ? Parce que j'écris en français ? Habitant la banlieue, je prends ma voiture chaque matin pour aller travailler au centre de la ville. Qui oserait me demander de faire une déclaration d'amour à ma voiture ? [...] Car, il ne faut pas s'y tromper, l'écrivain n'est ni un démagogue ni un rat de laboratoire; c'est avant tout un créateur de mythes. [...] L'écrivain est, avant tout, un homme de terrain, un praticien qui met en oeuvre les appareils linguistiques qui se trouvent à sa disposition, non un discoureur ou un entomologiste. [...] Le fait est que l'écrivain a sa propre échelle de priorités en tête laquelle figure l'exercice de son pouvoir créateur dans sa totalité, dans son intégralité, mais non le privilège d'écrire dans telle ou telle langue de préférence. [...] C'est cette liberté, ce vertige de créer dans la joie et l'authenticité que la francophonie a été jusqu'ici impuissante à offrir aux écrivains africains, avec ses sens interdits même quand ils sont autorisés, ses domaines réservés, ses chasses gardées, ses dictateurs de fer. Entre les intellectuels africains et les roitelets nègres, il y a bien longtemps que Paris a choisi. Les appels, les sermons pressants, les institutions aussi riches soient-elles, n'y feront rien : la francophonie officielle est condamnée à être l'étendard de parade de plumitifs mercenaires, et la risée des créateurs indépendants. Je n'irais pas jusqu'à dire que la langue n'est rien; la vérité est qu'elle importe peu, comme le flacon bien connu d'un poète célèbre, pourvu que j'aie l'ivresse créatrice. (Mongo Beti, 1988 : 105-106).

Cette déclaration permet à Mongo Beti de réfuter l'objection qui lui a souvent été faite de dénoncer l'emprise de la langue française tout en la choisissant comme langue d'expression. Ce qu'il refuse, c'est d'être utilisé comme une caution pour des choix politiques qui n'ont rien à voir avec la littérature et le travail de l'écrivain qui, face à la langue, demeure en définitive un être toujours et nécessairement solitaire. Là réside sans doute un des axes forts de l'oeuvre de Mongo Beti : sa passion pour le politique, la force de ses dénonciations, s'accompagnent d'une affirmation de l'autonomie de l'écrivain dont le droit le plus élémentaire est en particulier de jouer souverainement avec les différents registres de la langue faisant alterner, quand cela lui plaît, le parler de ceux qui ne sont pas allés à l'école, le style périodique de Bossuet ou l'écriture de Pascal dans *Les Provinciales*.

En procédant ainsi, Mongo Beti nous invite à penser que le seul monument qui subsiste est en définitive la littérature. Mais à la condition de percevoir celle-ci, non comme une conséquence de l'Histoire ou un objet d'étude dont on pourrait décrire l'évolution et les différentes facettes, mais comme un combat incessant mené par l'écrivain pour forger ses propres mythes et donner corps à des oeuvres inscrites par définition dans la mobilité du monde et du sujet qui les conçoit.

Références

- Becker, Charles, Mbaye, Saliou, Thioub, Ibrahima, *AOF : réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960*, Dakar, Direction Archives du Sénégal, 1997, 2 vol. , 1273 p.
- Beti, Mongo, *Ville cruelle* [1954], Paris, Présence Africaine, 1971, 224 p.

- Beti, Mongo, *Le pauvre Christ de Bomba* [1956], Paris, Présence Africaine, 1976, 351 p.
- Beti, Mongo, *Mission terminée* [1957], Paris, Le Livre de Poche, 1985, 223 p.
- Beti, Mongo, *Le roi miraculé. Chronique des Essazam*, Paris, Buchet-Chastel, 1958, 254 p.
- Beti, Mongo, *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation* [1972], Paris, Maspero, 1977, 270 p.
- Beti, Mongo, *Remember Ruben*, Paris, UGE, col. 10-18, 1974, 313 p.
- Beti, Mongo, "Seigneur, délivre-nous de la francophonie...", in *Peuples Noirs, Peuples Africains*, n° 59-62, janvier-avril 1988, p. 105-106.
- Brunet, Roger, Ferras, R., Théry, H., *Les mots de la géographie*, Paris, Reclus/La Documentation Française, 1992, 470 p.
- Fanon, Frantz, *Les damnés de la terre* [1961], préface de J.-P.Sartre, présentation de Gérard Chaliand, Paris, Gallimard, col. Folio, 1991, 379 p.
- Mbembe, Achille, *La naissance du maquis dans le Sud-Camerounais (1920-1960). Histoire des usages de la raison en colonie*, Paris, Karthala, 1996, 438 p.
- Mouralis, Bernard, *L'oeuvre de Mongo Beti*, Issy-les-Moulineaux, Editions Saint-Paul/Les Classiques Africains, 1981, 128 p.
- Primature, Secrétariat général du Gouvernement, Direction des Archives du Sénégal, *Catalogue de l'Exposition L'AOF : de la création à la balkanisation (1895-1995)*, Dakar, Direction des Archives du Sénégal, 1995, 310 p.
- Primature, Secrétariat général du Gouvernement, Direction des Archives du Sénégal, Commémoration du Centenaire de la création de l'Afrique Occidentale Française, *Colloque sur le thème "AOF : esquisse d'une intégration africaine", Dakar, 16-23 juin 1995, Résumé des communications*, Dakar, Direction des Archives du Sénégal, 1995, 184 p.